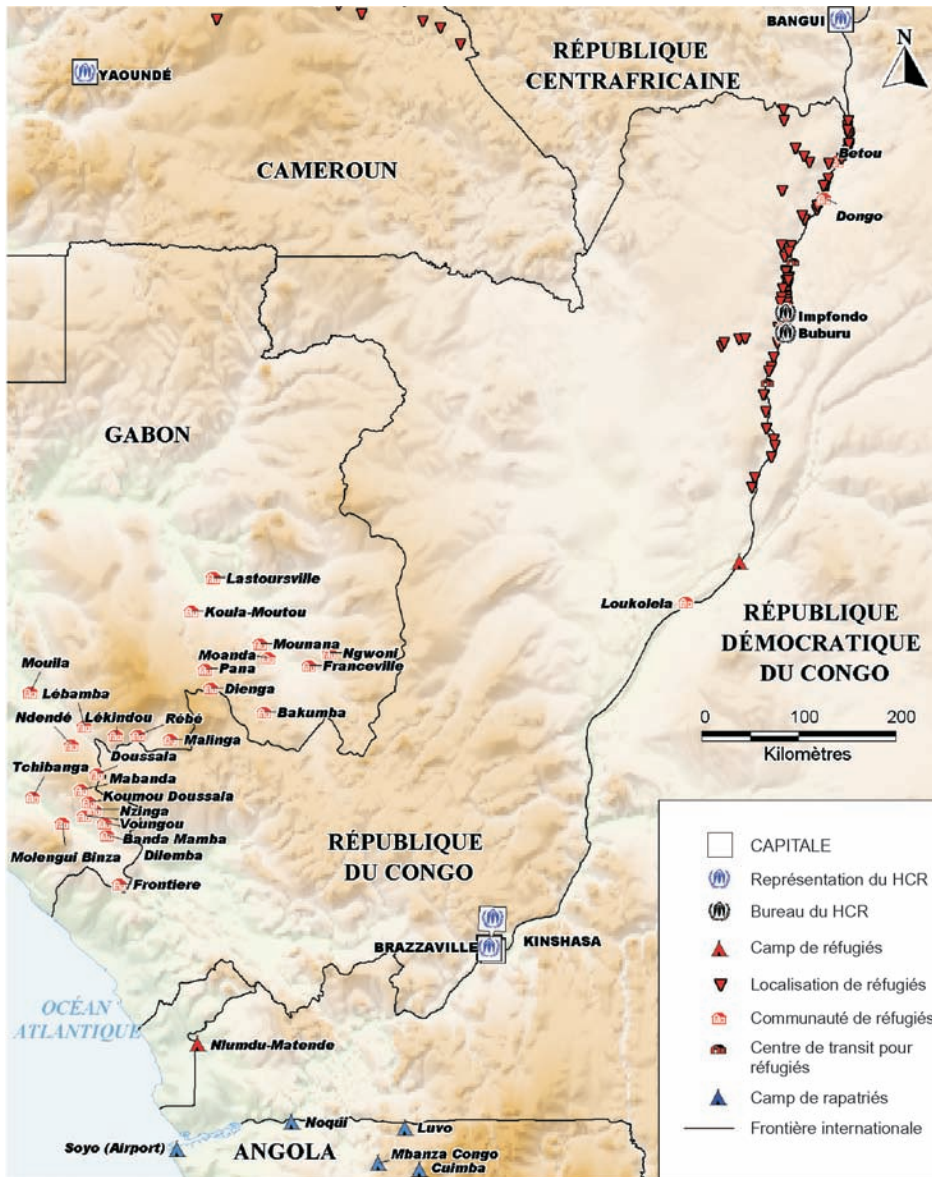


République du Congo

Total des besoins :
5 977 632 dollars E.-U.



Après les élections qui se sont tenues en République démocratique du Congo (RDC) à la fin de l'année 2006, le Haut Commissariat a facilité le rapatriement de 19 402 réfugiés dans la province de l'Équateur (RDC), et fermé ses bureaux extérieurs de Bétou et de Loukoléla en avril 2007. À Impfondo, le bureau du HCR poursuit le processus de rapatriement et suit les conditions de retour. Au début de l'année 2008, la République du Congo accueillait encore 43 329 réfugiés et demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de RDC. Il est prévu de rapatrier quelque 12 000 réfugiés d'ici la fin de l'année.

Besoins

En mars 2008, à l'issue d'évaluations des besoins menées dans des zones d'installation de réfugiés aux environs de Bétou, de Loukoléla, d'Impfondo et de Brazzaville, le HCR et ses partenaires ont décelé d'importantes insuffisances dans l'accès des réfugiés à l'éducation, aux structures de

santé, à l'eau, aux services d'assainissement et à la protection. Les évaluations ont révélé que la violence sexuelle et sexiste, ainsi que le harcèlement policier, posaient de graves problèmes, aussi bien aux réfugiés vivant en milieu rural qu'à ceux résidant en milieu urbain. Parmi les autres problèmes qui exigent une attention immédiate, citons les mariages précoces et forcés, la prostitution, la discrimination et la violence familiale.

La plupart des personnes qui sollicitent l'asile dans le pays sont originaires de RDC. L'État congolais a assumé la responsabilité de la détermination du statut de réfugié ; cependant, le HCR continue à dispenser un appui et une assistance technique afin de garantir la qualité du processus décisionnel. Compte tenu du nombre élevé d'individus qui demandent l'asile au

Environnement opérationnel

Contexte

La situation économique en République du Congo ne s'est pas améliorée en 2008. Quelque 70 pour cent des Congolais vivent toujours au-dessous du seuil de pauvreté. En dépit de quelques améliorations, l'accès à la santé, à l'emploi et à l'éducation demeure extrêmement limité.

Lors des élections législatives de juin 2007, le parti au pouvoir, le Parti congolais du travail (PCT), a remporté 90 pour cent des 137 sièges de l'Assemblée nationale. L'ancien chef rebelle Frédéric Bitsangou a été nommé Délégué général à la promotion de la paix.

nord-est du pays, l'antenne du Comité national d'assistance aux réfugiés (CNAR) implantée à Impfondo a besoin d'un appui.

Un projet destiné à accélérer les décisions sur les demandes d'asile doit être mis en œuvre en 2009. Le projet prévoit notamment la révision de la législation régissant la détermination du statut, la rationalisation des procédures existantes, la liquidation de l'arriéré de demandes, le renforcement des capacités du CNAR et l'organisation de réunions régulières entre le Comité d'assistance et l'organisme de recours.

Après le rapatriement de 12 000 réfugiés originaires du nord de la RDC en 2008, il devrait selon nos estimations rester quelque 12 000 réfugiés en République du Congo. Cette population aura besoin d'une aide pour s'intégrer au sein des communautés locales.

Objectifs principaux

- Faciliter le rapatriement librement consenti et organisé des réfugiés.
- Apporter d'autres solutions durables, notamment l'intégration sur place, aux réfugiés qui ne peuvent ou ne veulent pas rentrer.
- Doter le CNAR de moyens plus solides pour assurer la détermination du statut de réfugié et veiller à ce que les personnes qui relèvent de la compétence du HCR bénéficient d'une assistance juridique.
- Offrir une protection internationale et une assistance aux réfugiés.

Stratégie et activités

La plupart des réfugiés qui souhaitent regagner la RDC devraient être rapatriés d'ici la fin de l'année 2008. En 2009, le HCR continuera néanmoins à faciliter le

Cibles prioritaires

- Tous les réfugiés et demandeurs d'asile reçoivent une protection internationale et une assistance matérielle.
- En 2009, quelque 2 500 réfugiés originaires de RDC sont rapatriés dans leurs localités d'origine, où ils bénéficient d'activités de réintégration.
- Toutes les victimes de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'une prise en charge psychologique, sociale et médicale adéquate.
- Tous les réfugiés résidant à Loukoléla ont accès à 20 litres d'eau potable par personne et par jour et tous les réfugiés vivant à Bétou et à Impfondo sont informés des méthodes de purification de l'eau.
- Tous les enfants en âge d'aller à l'école fréquentent des établissements primaires.
- Tous les réfugiés ont accès à des soins de santé primaires.
- Quelque 50 pour cent des réfugiés angolais demeurant dans le pays sont intégrés sur place.

rapatriement des quelques réfugiés demeurant en République du Congo. Après la conclusion de l'opération de rapatriement librement consenti, le Haut Commissariat appuiera l'intégration durable des réfugiés qui vivent dans des zones rurales situées au nord de la République du Congo.

L'Organisation continuera à protéger et à assister toutes les personnes réfugiées dans le pays en se consacrant en priorité à l'éducation et aux services de santé primaire. Une attention particulière sera accordée à la sensibilisation au problème du VIH et du sida et à la prévention dans ce domaine. Comme la violence sexuelle et sexiste continue de poser de très graves problèmes, la stratégie de protection du HCR vise à améliorer le système de signalement et à mettre en place des mécanismes d'intervention efficaces. Moyennant une stratégie de renforcement des capacités partagée avec les autorités locales, le Haut Commissariat

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Angola	2 660	980	2 600	980
	RDC	16 610	16 500	13 110	10 000
	Rwanda	8 000	50	8 000	50
	Tchad	100	-	100	-
	Pays divers	300	80	300	80
Demandeurs d'asile	RDC				
	Côte d'Ivoire	300	-	200	-
	Pays divers	300	-	200	-
Réfugiés rapatriés		70	70	70	70
Total		31 340	17 680	25 080	11 180



Des réfugiés de la République démocratique du Congo embarquent à Impfondo sur un bateau de rapatriement.

HCR/J. Heselmann

aidera les victimes à entreprendre des poursuites judiciaires contre les agresseurs.

Le HCR continuera à apporter une assistance technique et financière au CNAR, afin de faciliter les activités de détermination du statut et la distribution de cartes d'identité.

En ce qui concerne la recherche de solutions durables pour les réfugiés angolais et rwandais, l'Organisation continuera à promouvoir les rapatriements et fera dans le même temps campagne pour que les initiatives relevant du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement facilitent l'intégration sur place des personnes qui choisissent de rester dans le pays.

Contraintes

Du fait du manque d'infrastructures, l'accès aux réfugiés installés le long de l'Oubangui pose d'importants problèmes logistiques. Les réfugiés qui vivent au nord-est de la République du Congo sont installés dans 93 sites, dispersés sur plus de 400 kilomètres carrés et uniquement accessibles en bateau. Il est particulièrement difficile de trouver des moyens de transport fiables car la navigation fluviale est conditionnée par le niveau des eaux de l'Oubangui.

Malgré les efforts déployés pour promouvoir les rapatriements librement consentis, seuls quelques réfugiés rwandais ont décidé de rentrer. Bon nombre de réfugiés craignent d'être victimes de représailles au sein de leurs communautés d'origine. Si certains réfugiés angolais ont été autorisés à s'intégrer sur place, les autorités nationales ont, semble-t-il, des réticences à envisager cette solution pour les réfugiés rwandais restants.

S'il n'y a pas davantage d'incitations économiques dans certaines zones de retour, situées dans les provinces de Kouilou, de Niari, de Lékoumou et du Pool, le nombre de rapatriements librement consentis des Congolais réfugiés au Gabon sera limité. Le marasme économique et les taux de chômage élevés entravent la réintégration des réfugiés.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	2
Effectif total	36
Fonctionnaires internationaux	6
Collaborateurs nationaux	23
VNU	7

Coordination

Le HCR coordonnera ses activités avec trois ministères : Affaires étrangères et Francophonie, Action humanitaire, Solidarité et Coopération ; Sécurité et Police ; Santé, Affaires sociales et Famille. Le Haut Commissariat travaille avec trois partenaires d'exécution nationaux (dont un organisme gouvernemental). Il continuera à coordonner son action avec le Coordonnateur résident et d'autres organisations pour veiller à ce que les programmes de développement bénéficient aux réfugiés et aux rapatriés. Différentes organisations, telles que le PNUD, l'UNICEF, la FAO et le PAM, ont indiqué qu'elles étaient disposées à inclure les réfugiés dans leurs programmes.

Informations financières

Le nombre de réfugiés qui entraient dans le pays a augmenté en 2006, ce qui explique la hausse observée dans le budget annuel. En raison des activités de rapatriement vers la RDC et l'Angola menées au cours des dernières années, le montant du budget et le nombre de bénéficiaires en République du Congo ont diminué. À partir de la période 2005-2007, un budget supplémentaire a appuyé ces activités de rapatriement. En 2008 et en 2009, le programme annuel est principalement axé sur les activités d'intégration sur place.

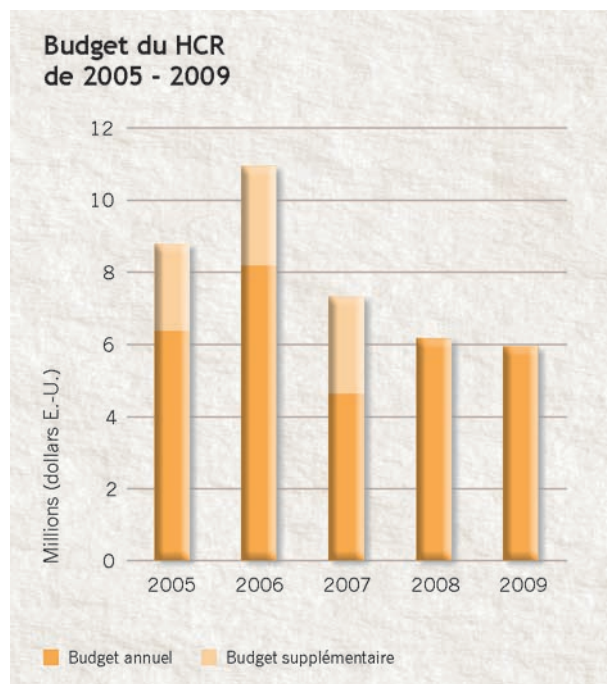
Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Comité national d'assistance aux réfugiés, ministère des Affaires étrangères et de la Francophonie, de l'Action humanitaire, de la Solidarité et de la Coopération, ministère de la Santé, des Affaires sociales et de la Famille, ministère de la Sécurité et de la Police

ONG : Agence d'assistance aux rapatriés et réfugiés au Congo, Commission d'entraide pour les migrants et les réfugiés, Médecins d'Afrique

Autres : CICR, FAO, FNUAP, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNICEF



Budget (dollars E.-U.)

Activités et services	Budget-programme annuel	
	2008	2009
Protection, suivi et coordination	1 733 885	1 572 677
Abris et autres infrastructures	7 142	4 806
Activités génératrices de revenus	69 834	108 723
Appui opérationnel (aux partenaires)	448 938	853 397
Assainissement	13 928	19 225
Assistance juridique	199 530	150 720
Besoins domestiques	89 358	41 644
Bétail	60 110	52 868
Eau	13 816	48 062
Éducation	234 778	282 075
Pêche	54 460	43 256
Production vivrière	57 019	48 062
Santé	272 300	439 170
Services communautaires	187 945	129 201
Transport et logistique	765 964	376 391
Total des opérations	4 209 006	4 170 277
Appui au programme	1 761 807	1 807 355
Total	5 970 813	5 977 632